



## Conditions d'accueil d'adolescents - famille recomposée

Par **Sylvie43**, le **26/11/2015** à **18:44**

Bonjour !

Suite à ma question posée, au-sujet des conditions de vie de mon fils , qui vit chez son père...

J'ai omis de préciser que ma fille, âgée de 11 ans, lorsqu'elle est sous la garde de son père, couche également dans la même chambre décrite.

Donc, durant les week-ends et les congés scolaires, ils se trouvent 4(quatre)-3 filles de 15, 11 et 10 ans, un garçon de 13 ans- à partager cette chambre de 10 M2, dépourvue de séparation, de surcroît !

Je m'excuse pour mon questionnement en 2 parties, et vous remercie pour votre réponse à venir.

Cordialement,  
Sylvie.